



# communiqué

Date

Le 13 juin 1989

N<sup>o</sup> 139

Pour publication

## LE CANADA ACCROÏT SES SERVICES TEMPORAIRES À CHYPRE POUR AIDER LES REQUÉRANTS LIBANAIS DE VISAS

La ministre de l'Emploi et de l'Immigration, l'honorable Barbara McDougall, et la ministre des Relations extérieures et du Développement international, l'honorable Monique Landry, ont annoncé une série de mesures supplémentaires afin d'accélérer le traitement des demandes de visas soumises par des Libanais à Nicosie, à Chypre. Ces mesures comprennent notamment l'augmentation du nombre d'employés canadiens au bureau temporaire de Nicosie, de même que le déménagement dans des locaux plus spacieux et mieux conçus.

Des services temporaires de visas ont été établis à Chypre le 27 avril dernier, du fait qu'il n'était pas possible à certains requérants libanais, notamment ceux de Beyrouth Est, de se rendre à l'ambassade du Canada à Damas, en Syrie, qui est chargée du programme d'immigration canadien pour le Liban. Les agents d'immigration du Québec collaborent également à l'accélération des formalités d'examen en ce qui concerne les personnes devant se rendre au Québec.

"Une fois agrandi, le bureau temporaire des visas de Nicosie pourra traiter toutes les demandes de ressortissants libanais ayant des proches parents au Canada et qui ont été touchés par les affrontements au Liban. De cette façon, les requérants auront accès à notre programme spécial, comme c'est le cas à Damas. Ce programme ne concerne pas le statut de réfugié, mais offre plutôt une aide humanitaire aux Libanais qui ont de la famille au Canada", a déclaré M<sup>me</sup> McDougall.

.../2